



**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**  
**PC n°08312120K0050**

---

**PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL**  
**LIEU-DIT « HUCHANE »**  
**83690 SALERNES**

---

**Note additive à l'attention de la MRAe présentant les évolutions du projet**

# Sommaire

- Présentation synthétique des évolutions du projet
- Cartes de Synthèse des évolutions entre l'ancien et le nouveau projet
  - Carte n°1 - au regard des enjeux écologiques – Flore et Habitat
  - Carte n°2 - au regard des enjeux écologiques – Faune
  - Carte n°3 - Evolutions du projet depuis le démarrage

## Présentation du projet (PC2) et ses évolutions par rapport à l'ancien projet (PC1)

Un premier projet a fait l'objet d'un dépôt de demandes d'autorisation en 2019 et de différents avis des services de l'état (Mission Régionale d'Autorité environnementale, Direction Départementale des Territoires et de la Mer...).

Suite à ces avis, **des compléments de terrain ont été réalisés** (milieu naturel, milieu paysager). Le nouveau projet, objet de la demande de permis PCn°08312120K0050 en cours d'instruction, présente ainsi des **évolutions vis-à-vis du premier projet (PC1), basées sur les avis émis et les éléments issus des compléments réalisés**. Par ailleurs, l'étude d'impact a été complétée pour répondre à certaines demandes de précisions.

L'actualisation de l'étude d'impact environnemental (EiE) et du projet a vocation à répondre aux attentes des services de l'état.

- La description du projet et la justification du choix du site ont été complétées (chapitres 4 et 7 de l'EiE).
- L'analyse des incidences cumulées a été élargie (chapitre 6 de l'EiE).
- Des inventaires faunistiques complémentaires ont été réalisés et l'ensemble du Volet Naturel de l'Etude d'Impact a été repris (chapitres 3.9, 5.7, 9.8 et 10.3).
- Un terrain paysager complémentaire a été réalisé, l'étude du milieu paysager a été développée et des photomontages supplémentaires ont été figurés (chapitres 3.11 et 5.9).
- Enfin, certains aspects techniques ont été précisés, notamment sur les réseaux karstiques (chapitre 5.5.2) et le risque incendie (chapitre 5.11.3).

**Ces différents éléments ont amené à une modification du projet, afin d'améliorer la prise en compte des principaux enjeux identifiés (milieu naturel et milieu forestier notamment). De fait, les aspects concernant le milieu hydrologique (gestion des eaux) ont été mis à jour (chapitres 4.3, 5.5 et 9.5).**

Le nouveau projet, constitué de trois îlots, présente une surface totale de 17,9 ha (surface clôturée + piste périphérique extérieure). Le site correspond à des boisements (chênaies, pinèdes...). Le projet comprendra des modules photovoltaïques de couleur sombre, disposés en série sur des supports métalliques fixes et ancrés au sol par des pieux battus.

### **Emprise du projet**

La zone d'étude de 57,0 ha a été définie afin d'étudier l'ensemble des terrains qui étaient susceptibles d'être concernés par l'implantation de la centrale photovoltaïque au sol.

Plusieurs paramètres ont joué dans la définition de l'emprise finale du projet. En effet, dans le cadre de l'évaluation des enjeux environnementaux de la zone d'étude, ainsi que des retours de l'administration sur le premier projet établi en 2019, plusieurs enjeux ont été mis en évidence et notamment la présence de secteurs à enjeux écologiques, la présence de secteurs à enjeux forestiers et la présence de secteurs de pentes importantes.

Ces enjeux ont été intégrés dans le cadre de la conception du projet afin d'aboutir à un projet de moindre impact (cf chapitre 7.2.5). Ainsi, certains secteurs à éviter ont conditionné la délimitation de l'emprise finale du projet en fonction des principaux enjeux environnementaux dans la zone d'étude. Ces principaux enjeux ayant été évités pour la conception du projet, il en résulte une zone de moindre impact de 17,9 ha (contre 57,0 ha de la zone d'étude). Ces 17,9 ha correspondent à la totalité de la centrale, incluant la piste extérieure à la clôture. La centrale se présente sous la forme de trois îlots distincts : l'îlot nord (2,8 ha), l'îlot central (11,5 ha) et l'îlot sud (3,6 ha).

**Ce secteur de moindre impact est retenu par la société NEOEN comme emprise finale à son projet de parc solaire. La puissance installée du projet sera d'environ 17,1 MWc. La production d'énergie électrique annuelle est estimée à environ 26 300 MWh.**

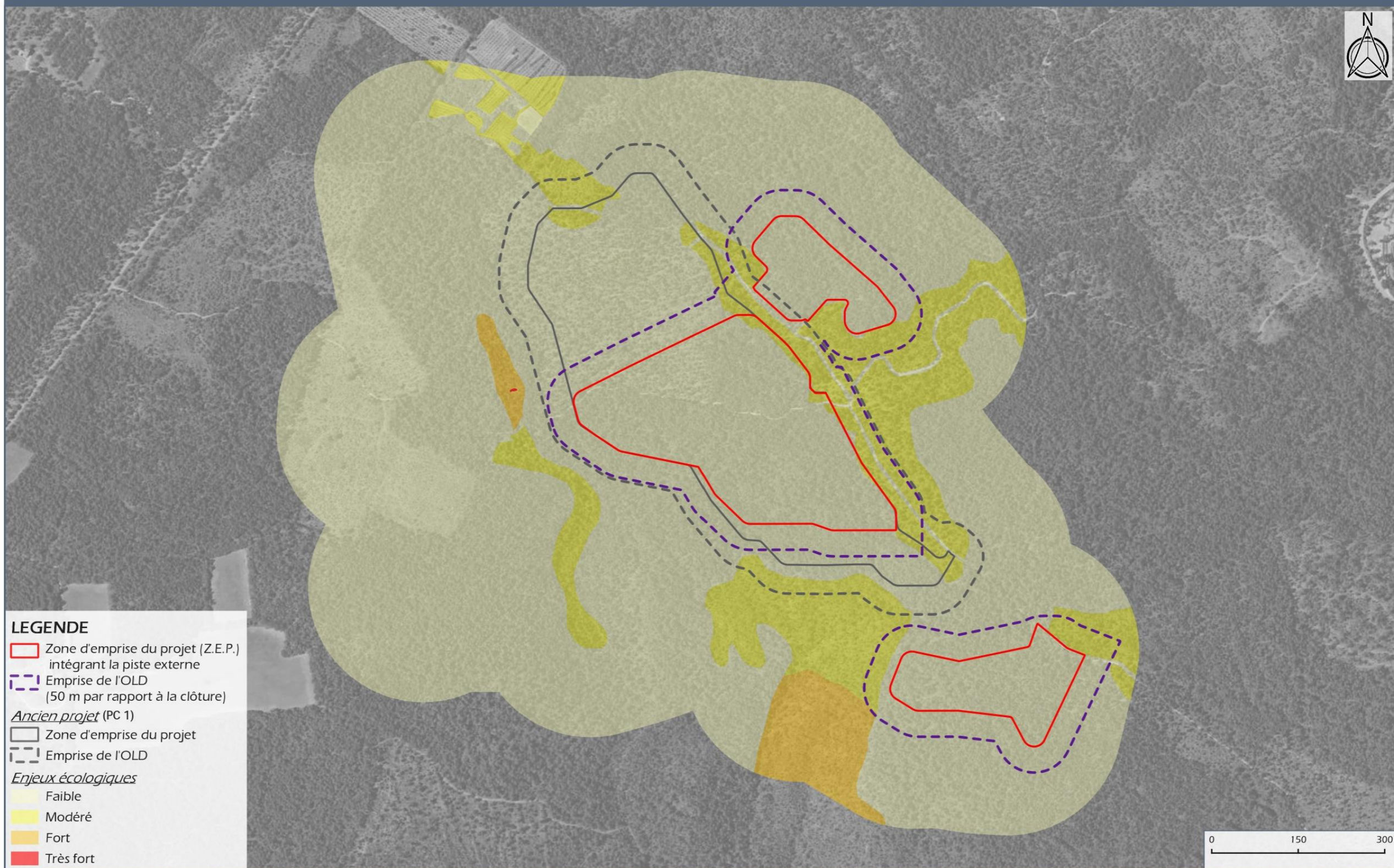
Le tableau suivant résume les évolutions techniques par rapport au projet de 2019 :

	Périmètre clôturé (ha.)	Emprise bâtie créée (m <sup>2</sup> )	Superficie panneaux (m <sup>2</sup> )	Puissance (MWc)	Surface défrichée (ha)
Projet ancien (2019)	21,3	221,6	112 727	21,2	22,5
Projet actuel (2020)	16,2	204,7	78 073	17,1	17,7
Bilan des réductions	- 5,1	- 16,9	- 34 654	- 4,1	- 4,8







Les cartes suivantes présentent l'évolution de la zone d'emprise du projet (zone clôturée + piste périphérique extérieure), notamment au regard des enjeux écologiques et forestiers.

# EVOLUTION PROJETS 1 ET 2 - ENJEUX FLORE/HABITATS

Echelle - 1:6000



## LEGENDE

-  Zone d'emprise du projet (Z.E.P.)  
intégrant la piste externe
-  Emprise de l'OLD  
(50 m par rapport à la clôture)
- Ancien projet (PC 1)*
-  Zone d'emprise du projet
-  Emprise de l'OLD
- Enjeux écologiques*
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort



NEOEN

Lieu-dit "Huchane" - SALERNES (83)

DOCUMENT  
Source : BD-Ortho

# EVOLUTION PROJETS 1 ET 2 - ENJEUX FAUNE

Echelle - 1:6000



## LEGENDE

Zone d'emprise du projet (Z.E.P.) intégrant la piste externe

Emprise de l'OLD - (50 m par rapport à la clôture)

*Ancien projet (PC 1)*

Zone d'emprise du projet

Emprise de l'OLD

*Enjeux écologiques - faune*

Faible

Modéré

Fort



NEOEN

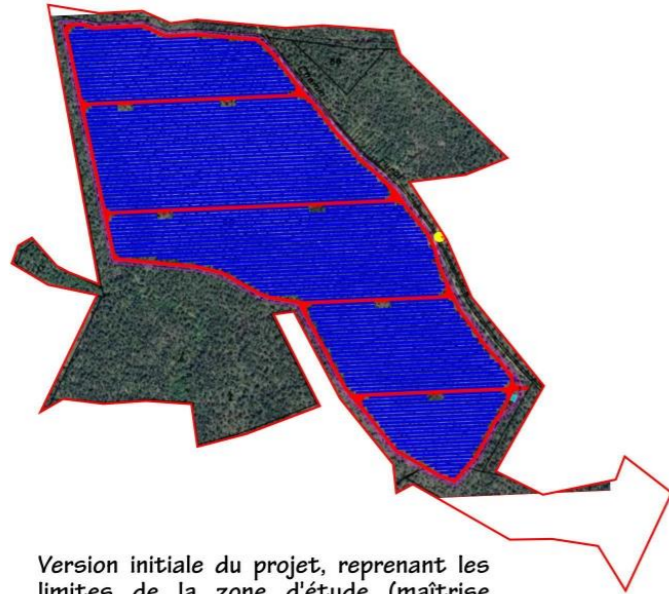
Lieu-dit "Huchane" - SALERNES (83)

DOCUMENT 18-057 / 16

Source : BD-Ortho

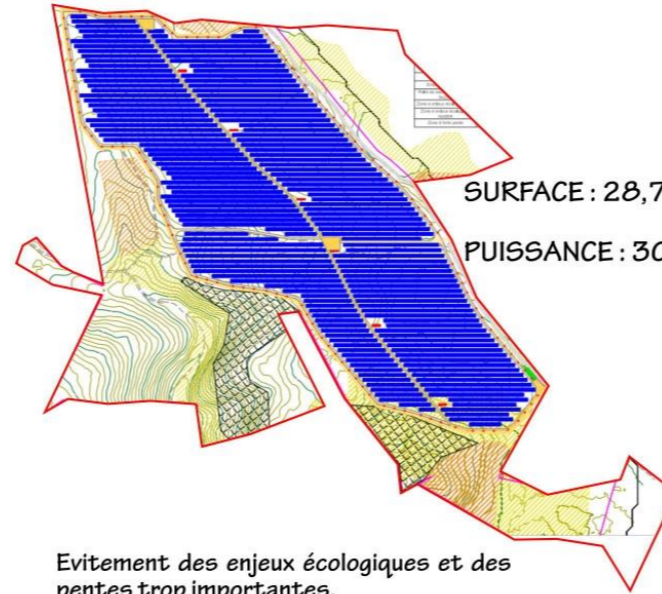
# EVOLUTION DU PROJET

VERSION INITIALE "BRUTE"



Version initiale du projet, reprenant les limites de la zone d'étude (maîtrise foncière), excepté le vallon et les secteurs trop étroits.

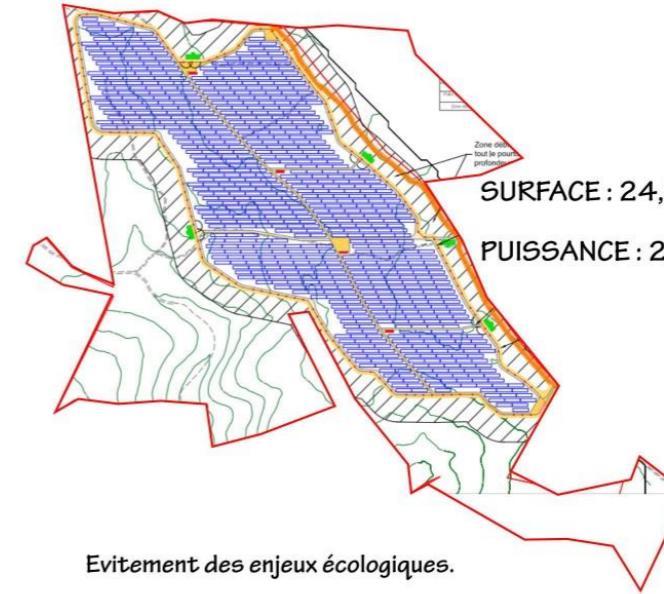
VERSION n°1



SURFACE : 28,7 ha  
 PUISSANCE : 30,6 MWc

Evitement des enjeux écologiques et des pentes trop importantes.

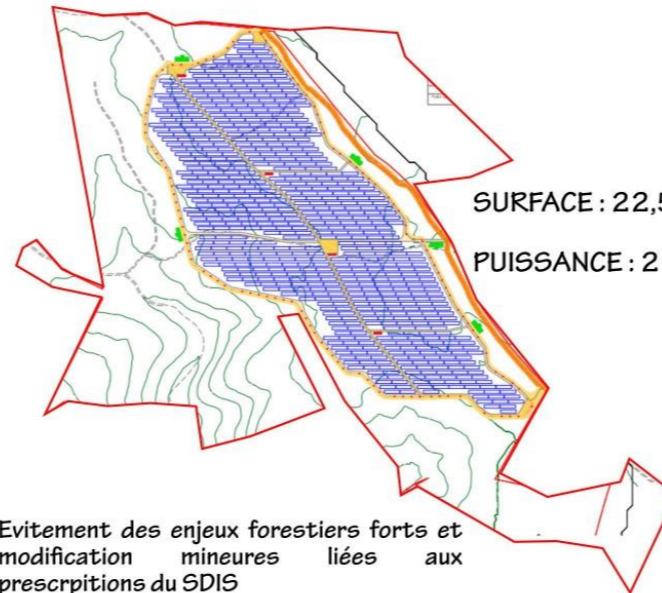
VERSION n°2



SURFACE : 24,3 ha  
 PUISSANCE : 24,6 MWc

Evitement des enjeux écologiques.

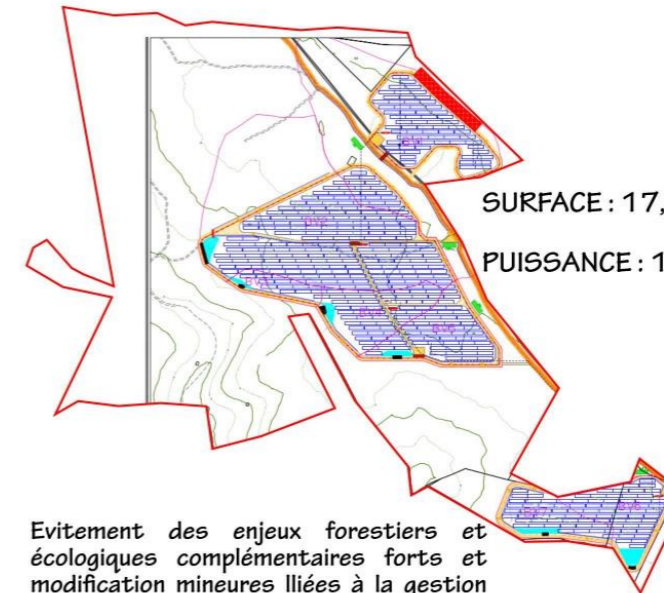
VERSION n°3 (PC 1)



SURFACE : 22,5 ha  
 PUISSANCE : 21,2 MWc

Evitement des enjeux forestiers forts et modification mineures liées aux prescriptions du SDIS

VERSION n°4 (PC 2)



SURFACE : 17,9 ha  
 PUISSANCE : 17,1 MWc

Evitement des enjeux forestiers et écologiques complémentaires forts et modification mineures liées à la gestion des eaux

Légende	
Structure PV : 3 x 28	
Local technique	
Poste de livraison	
Citerne 30m3	
Piste périphérique	
Piste lourde	
Bande à sable blanc	
Piste accès 5m+2x2m glacis	
Clôture	
Portail	
Emprise cadastrale	
Point de retournement SDIS 8x25m	



NEOEN

Lieu-dit "Huchane"- SALERNES (83)

DOCUMENT